



L'importance et la pertinence de cet instrument ne cessent de se confirmer en tant que norme internationale acceptée en termes de comportement responsable des États dans le domaine nucléaire, notamment avec les 164 ratifications sur les 183 États signataires, représentant ainsi la majorité des États de la communauté internationale qui ont répondu en faveur de l'élimination définitive de cette arme fatale.

A ce titre, nous nous félicitons de la dernière ratification enregistrée, en l'occurrence celle de la République d'Angola qui vient conforter davantage l'universalité de ce Traité et qui témoigne de l'intérêt particulier qu'accorde l'Afrique aux questions de désarmement et de non-prolifération, et en particulier au TICE.

Dans cette optique, mon pays plaide en faveur d'un renforcement de la coopération technique entre la Commission préparatoire de l'Organisation et les pays africains afin de leur permettre de contribuer et de tirer pleinement profit du régime de vérification.

L'Algérie exhorte les pays qui n'ont pas encore ratifié le Traité, particulièrement ceux de l'annexe II, à franchir, sans délai, ce pas et rendre l'entrée en vigueur de cet instrument une réalité et atteindre ainsi l'objectif tracé depuis 20 ans.

### **Monsieur le Président,**

Nous félicitons le Secrétaire exécutif de l'OTICE pour les progrès remarquables accomplis dans la mise en place et le développement des trois composantes principales de notre future organisation: le système de surveillance internationale (SSI) le Centre international des données (CID) et l'inspection sur place (ISP).

Avec 282 installations certifiées sur les 337 prévues par le Traité, soit un taux de réalisation qui avoisine les 84 %, le SSI s'avère un outil précieux dans la prévention et la gestion des catastrophes naturelles ou accidentelles, comme en témoigne sa contribution substantielle à l'alerte aux tsunamis et les mesures exceptionnelles prises pour assurer la collecte et le traitement des données provenant des installations du SSI suite à l'accident nucléaire de Fukushima en 2011.

Nous encourageons le Secrétaire exécutif afin qu'il poursuive la promotion de la coopération technique avec les États signataires, notamment avec les pays en développement, afin de renforcer leur capacité en matière d'échange et d'exploitation de données.

Il est clair que l'entrée en vigueur du Traité ne représente pas seulement une avancée vers la paix et la sécurité internationales mais aussi une valeur ajoutée dans divers domaines scientifiques.

Convaincu que l'utilisation des technologies du Traité peut contribuer à d'autres objectifs stratégiques sans pour autant entraver sa mission principale de vérification, l'Algérie plaide en faveur d'une meilleure coordination ainsi que de la multiplication des efforts en vue d'accélérer le processus de ratification du TICE et la mise en place de son régime de vérification.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie continue à subir les conséquences humaines et environnementales des essais nucléaires effectués sur son territoire. Elle demeure convaincue que l'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie pour faire face aux dangers de ses armes sur l'humanité. Animée de cette ferme conviction, l'Algérie a récemment endossé, à l'instar d'un grand nombre de pays, l'initiative humanitaire initiée par l'Autriche.

Au plan régional, la ratification du Traité de Pelindaba dénote de l'engagement indéfectible de mon pays pour la cause du désarmement et de la non-prolifération nucléaires.

Par ailleurs, mon pays reste fermement attaché à la mise en place d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU ainsi qu'à la décision de la Conférence d'examen du TNP de 1995.

**Monsieur le Président,**

Aujourd'hui nous célébrons le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'ouverture à la signature du TICE, c'est une occasion pour renouveler notre engagement ainsi que notre soutien à toutes les initiatives susceptibles de rendre effective l'existence de ce Traité.

En conclusion, il me paraît à la fois impératif et évident de souligner que la volonté politique demeure le socle de toute décision relative à la ratification du TICE et qu'il est de la plus haute importance que nous poursuivions nos efforts pour consacrer l'universalité du Traité.

**Je vous remercie Monsieur le Président.**

